

FAITS SAILLANTS 2022

Citoyens et citoyennes contribuables de la municipalité de Saint-Frédéric, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022.

États financiers au 31 décembre 2022

Revenus de fonctionnement	2 066 648 \$
Charges	2 260 925 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	233 359 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	39 082 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	186 421 \$

Nous avons des fonds réservés pour un montant de 156 743\$ qui prévoient des sommes pour des interventions d'urgence et incendie, pour l'eau potable, les eaux usées, la vidange des boues, le matériel roulant et autres différents besoins.

ENDETTEMENT NET À LONG TERME :
3 295 379\$

Ce montant inclut la part de la dette à la charge du gouvernement du Québec qui représente un montant de 1 285 638\$.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
EXTERNE

La firme Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, a procédé à l'audit de la municipalité et a déposé son rapport au conseil municipal.

Dans ce rapport, l'auditeur est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Frédéric au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation de ses actifs financiers (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »



PRINCIPALES RÉALISATIONS DE
L'ANNÉE 2022

- Confirmation d'une subvention de 200 000\$ sur 5 ans pour l'embauche d'une technicienne comptable en temps partagé avec la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables.
- Octroi du mandat de confections des plans et devis pour l'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration.
- Octroi du mandat de confection des plants et devis pour la mise aux normes de l'eau potable.
- Acquisition du terrain du puits P5.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS
PRÉVUS AU PLAN TRIENNAL
2023-2024-2025

- Augmentation de la capacité de la station d'épuration
- Mise aux normes de l'eau potable
- Collecte, interception et traitement des eaux usées secteur Village Marie
- Pavage des rues Lehoux, Gagné et du Parc.
- Prolongement du parc industriel
- Caserne incendie (partie payable par Saint-Frédéric)
- Réfection du Rang 1.

En terminant, je tiens à souligner l'implication et la disponibilité des conseillères et conseillers municipaux qui investissent du temps et de l'énergie afin que les décisions que nous prenons servent au mieux notre communauté. Je remercie également la directrice générale et la secrétaire trésorière, le personnel et les employés des travaux publics.

La Municipalité de Saint-Frédéric est forte par l'unité et par la participation citoyenne de tous.


Micheline Grenier, Mairesse